

CR Commission Bénévolat mardi 18 janvier 2022

Présents ; Marie Renée Cazin, Marie Bénédicte Dumez, Josette Mantelli, Rémy Robert, Hamid Rouini, Philippe Thierry, Françoise Viault, Oumar Dia coresponsable
Absents : Jean Paul Gallot (excusé), Vincent Bourdais (excusé), Josette Pépion

Le point sur la signature de la Charte

A ce jour, 88 adhérents sur 162 ont retourné la Charte signée.

Céline dépouille les courriers reçus en retour de l'appel à cotisation 2022. Peu de retours de Charte pour l'instant.

Plusieurs difficultés apparaissent :

- la mise en forme de la demande : le choix de triangles comme « puces » pour introduire chaque paragraphe semble avoir conduit certains adhérents à se contenter de cocher la case « *l'adhérent s'engage en tant qu'ami bénévole à accepter la charte du bénévole ... et à signer la convention d'engagement*....sans renvoyer le document signé,
- le fichier adhérents ne fait pas de distinction entre les bénévoles actifs et les autres, la demande de retour d'un engagement signé s'adressait uniquement aux membres actifs,
- certains bénévoles actifs seraient toujours dans une position de refus.

Il est donc décidé tout d'abord, **d'attendre la date du 31 janvier**, date butoir pour les retours, pour refaire le point.

D'ici le 31 janvier, distinguer dans le fichier adhérents les sympathisants et les membres actifs.

Ensuite, **d'entendre la position des amis qui refusent de signer**, en particulier ceux qui sont présents depuis longtemps et qui s'estimeraient offusqués par la demande, prenant la démarche comme une remise en cause de leur investissement.

Nous proposons :

- de préparer un courrier qui sera envoyé le 2 février à tous les actifs « retardataires ».

Ce courrier doit être explicatif de la démarche, positif en fixant une nouvelle date butoir : le 10 février.

- puis de proposer une réunion, le mardi 22 février à 14h, aux « toujours réfractaires » pour les entendre et réexpliquer une nouvelle fois que la démarche ne peut pas et ne doit pas être perçue comme offensante pour qui que ce soit. La présence des coprésidents paraît indispensable.

Une réunion préparatoire est programmée le 22 février à 11h.

- enfin, il semble que le nœud du problème pour certains amis serait un déficit de reconnaissance du travail effectué. Il faut essayer de résoudre ce problème.

Comment revaloriser l'investissement et mieux reconnaître l'investissement de chacun ?

Quelle place pour les adhérents dans l'association ?

Comment les impliquer davantage ?

Comment les attirer vers les différentes commissions ?

Comment élargir le travail de ces commissions ?

Suggestions :

- Consacrer une réunion communautaire à la présentation détaillée des différentes commissions.

- Prévoir un numéro spécial de l'Echo d'Emmaüs Angers sur l'importance de l'engagement

au sein de l'association

au sein des commissions

au sein du mouvement Emmaüs

- transmettre plus d'informations sur la vie du mouvement et ses instances

Le point sur les arrivées :

Proposition de rencontre avec les nouveaux arrivés depuis septembre le samedi 26 février

à 10h : visite du site avec les bénévoles de Saint Serge

à 11h : signature de la convention d'engagement avec les bénévoles des deux sites

Prochaine réunion le mardi 22 mars à Saint Serge à 14h